

École publique du Chat Perché 18, rue du coteau 44690 Saint-Fiacre sur Maine

Tel.: 02 40 54 81 67

Conseil d'école n°3 du 10 juin 2025

Présents:

Directrice: Morgane Deroche,

Enseignantes: Nadège Van Den Abeele, Bénédicte Ferré, Céline Roche, Lucie Cholet.

Adjointe à la vie Scolaire : Sandrine Mandin-Diraison.

DDEN : Jacques Braud ATSEM : Laurence Gohaud

Parents d'élèves délégués : Mme Bel, Mme Dauce, Mme Rouffiac, M. Rousseau, M Matelot.

Excusés: Mme Bécavin IEN, Manon Landeau Enseignante classe externalisée.

1- Prévisions d'effectifs rentrée 2025

Effectifs des cohortes :

PS:12 - MS:14 - GS:16 - CP:6 - CE1:8 - CE2:22 - CM1:15 - CM2:23.

Soit 116 élèves.

Répartition envisagée :

PS-MS: 12+14=26 GS-CP: 16+6=22 CE1-CE2: 8+14 =22 CE2-CM1: 8+15 = 23

CM2: 23

Il n'y aura pas de classe OCENS, pour les 3 années à venir avec les travaux envisagés. Le périscolaire serait détruit sans doute fin 2025.

Il va falloir réfléchir à l'organisation de la sieste pour les PS-MS qui seront 26. Il faudrait envisager 2 personnes pour l'encadrement de la sieste de 13h00 à 14h00 puis 1 personne à partir de 14h00. Ce serait plus simple que tous ces élèves soient dans la même classe.

Un parent demande quelle serait une autre organisation. Celle-ci impliquerait que les MS ne soient pas couchés et qu'ils soient récupérés par leur enseignante à 14h.

La réflexion est portée chez la mairie qui doit analyser les plannings afin de vérifier la possibilité pour la maire de traiter cette question.

2- Projet d'école

Evaluation d'Ecole :

Nous avons eu le retour du rapport final d'évaluation. Une présentation de ce document est faite au Conseil d'Ecole. Il en ressort de bonnes conditions d'accueil des élèves qui travaillent dans un climat serein. Il est préconisé de se baser sur les évaluations nationales pour améliorer encore les apprentissages, notamment sur certains items. Il est conseillé aux enseignants de se former au dispositif PHARE et de continuer les prises en compte des élèves à besoin. La directrice œuvre dans le bon sens pour mener son équipe et communiquer avec

les parents. L'équipe est stable depuis plusieurs années, ce qui contribue aussi à de bonnes conditions de travail.

• Les 4 axes du projet d'école 2023-2027 restent inchangés :

1-les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement : organisation scolaire et pédagogique, personnalisation du suivi des élèves.

2-Le bien-être de l'élève et le climat scolaire.

3-Les acteurs et le fonctionnement de l'école.

4-L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Les différents projets ont été évoqués lors du deuxième conseil d'école. L'an prochain, nous souhaitons poursuivre plus particulièrement des projets en lien avec l'environnement. Ainsi, par exemple, le thème du chant choral se portera sur l'eau.

Un Projet classe découverte aura lieu pour les CM2. Ils partiront du 13 au 17 octobre à Préfailles pour des activités sur le thème de l'environnement. Le coût total est de 360 euros par élève, mais nous espérons une baisse d'environ 100€ avec les différentes actions menées. Les familles s'engageront donc sur un montant maximum de 310 euros qui sera réévalué à la baisse par la suite.

• Calendrier des nouveaux programmes :

❖ Les programmes en application au cycle 1 à la rentrée 2025 :

- Programme d'enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit du cycle 1
- Programme d'enseignement pour l'acquisition des premiers outils mathématiques du cycle 1

Les programmes en application au cycle 2 à la rentrée 2025 :

- Français : Nouveau programme pour les classes de CP, CE1 et CE2.
- Mathématiques : Nouveau programme pour les classes de CP, CE1 et CE2.
- Enseignement moral et civique : Nouveau programme pour la classe de CE1. Programmes inchangés pour la classe de CP (2024) et pour la classe de CE2 (2020)
- Éducation à la vie affective et relationnelle : Nouveau programme pour les classes de CP, CE1 et CE2.
- <u>Langues vivantes</u> (étrangères ou régionales) ; enseignements artistiques ; arts plastiques ; éducation musicale ; éducation physique et sportive ; questionner le monde : Programmes inchangé pour les CP, CE1 et CE2.

❖ Les programmes en application au cycle 3 à la rentrée 2025 :

- <u>Français</u>: Nouveaux programmes pour la classe de CM1 et la classe de sixième. Programme inchangé pour la classe de CM2.
- <u>Mathématiques</u>: Nouveaux programmes pour la classe de CM1 et la classe de sixième. Programme inchangé pour la classe de CM2.
- Enseignement moral et civique : Nouveau programme pour la classe de CM2. Programmes inchangés pour la classe de CM1 (2024) et la classe de sixième (2020).
- Éducation à la vie affective et relationnelle : Nouveau programme pour les classes de CM1 et CM2.
- <u>Langues vivantes étrangères</u>: Programmes inchangés pour les classes de CM1 et de CM2. Nouveau programme pour la classe de sixième (publication à venir).
- Arts plastiques ; éducation musicale ; histoire des arts ; EPS ; histoire et géographie ; langues vivantes régionales ; sciences et technologie : Programmes inchangés pour les classes de CM1, de CM2 et de sixième.

Afin de rassurer les parents, une lecture est faite des différentes rubriques à étudier dans le domaine de l'éducation à la vie affective et relationnelle.

A la demande d'un parent, il est précisé que les programmes sont consultables sur le site Eduscol.

3- Sécurité

Nous sommes toujours en Niveau3 : Urgence attentat. Tous les exercices de sécurité ont été effectués.

4- Budget

Le budget alloué pour 2025-2026 est conforme à ce qui était prévu. Les enseignantes renouvellent donc la demande de matériel (Manuthan collectivité) avec par ordre de priorité :

- 1- Un tableau blanc et vidéoprojecteur dans la classe de Nadège (deux solutions proposées):
- soit un tableau blanc à environ 600 € et un vidéoprojecteur standard (grande salle et grande luminosité) : environ 900 euros soit un total de 1500 €
- ou un un kit spécial tableau triptyque + vidéoprojecteur interactif (2100 €) et un tableau pour vidéoprojecteur interactif (600,17 €) pour un total de 2700 €

2- Des tables pour la classe de Céline :

8 lots de 2 tables = 1660,80€ (le lot de 2 tables = 207,6 €) + le lot de 16 casiers (22,98 x 16= 367,68 €) soit un total de 1660,80€.

Nous avons aussi des tables et des chaises conservées à Ocens : à voir si elles sont à récupérer.

3- Des chaises T2 dans la classe de Morgane :

6 chaises = 36,71 € x 6 = 220,26€.

Le mobilier de la cantine sera changé. Il faudrait voir si des chaises pourraient être récupérées à cette occasion.

4- Un lot de coussins pour la classe de Morgane et des rangements :

Lot de coussins : 171,90 € et rangement : 174,30 €.

<u>5-</u> <u>Renouveler les ordinateurs</u> : idéalement 2 ordinateurs par an.

5- Travaux

Une liste de petits travaux est à venir. Mais on note déjà des problèmes au niveau des nez de marches des divers escaliers de l'école : doivent-ils être revissés ou fixés avec des joints supplémentaires ?

Reprise des travaux du dernier CE :

❖ A court terme :

- une armoire en classe de CE1 : on pourrait récupérer celle de la classe OCENS qui appartient à l'école.
- petit jardin : mettre les nouveaux bacs sur la pelouse à côté de la classe de Nadège. Cela se fera sans doute après les travaux.
- un miroir dans les toilettes des grands et peut-être aussi dans les toilettes de la classe de Nadège.
- remettre au propre la fresque sur le mur de la cour du bas. Après réflexion, il vaudrait mieux démonter le panneau en bois et en prévoir un autre. Il existe aussi éventuellement des solutions de fresque interactive. Il pourrait être envisagé que ce soit un projet du périscolaire après les travaux.

- Des rideaux occultants dans la classe de Nadège ou un vidéo projecteur adapté à la luminosité : en attente d'un retour de la mairie en fonction des devis.

❖ A plus long terme :

Mme Mandin-Diraison prend la parole afin de présenter l'état du projet.

Des travaux de rénovation de l'école sont prévus : le projet est bien avancé.

Les trois objectifs de ces travaux sont d'améliorer l'accueil des élèves et de la communauté éducative, d'améliorer le confort et de prévoir une mise en conformité de l'ensemble de l'école. Cela se traduira par la réalisation d'une salle de motricité et d'une classe inclusive attenantes au périscolaire actuel. La renaturation et l'ombrage des cours, ainsi que le réaménagement des bâtiments seront prévus. Enfin, la ventilation de l'école, la mise en conformité de l'électricité, la création d'un système de chauffage par géothermie et des mises en conformité pour respecter les normes de l'ADEP, contribueront à remettre l'ensemble de l'école aux exigences actuelles.

Il est prévu de commencer les travaux fin 2025 pour finir fin 2029.

Le premier chantier se fera au niveau du périscolaire : enlever le préfabriqué et prévoir la géothermie.

Quand le projet sera plus avancé, une présentation des travaux sera faite auprès des parents. Mais pour l'instant, la commission travaux est en attente de l'attribution des subventions afin de préciser les étapes retenues sur ce projet. En effet, le cabinet d'étude retenu fait des propositions et la Commission Travaux de la mairie échange pour savoir quelles solutions seront validées.

Un affichage sera prévu fin juin à l'école avec quelques images des premiers plans. Les mêmes informations seront présentées dans le magazine « La Pierre à Beurre ».

Il faudrait penser à changer l'emplacement des poubelles, qui sont actuellement sous le préau de la classe de Nadège, pour les mettre côté jardin.

Travaux des parents d'élèves :

Merci aux parents qui se sont chargés de couvrir, réparer et enregistrer les livres de la bibliothèque dans la base Hibouthèque. Les parents élus se sont organisés pour créer des commissions pour les différentes actions à mener à l'école. Ils prévoient aussi un système de passation pour les futurs parents élus. Nous remercions chaleureusement Anne-Sophie Bel, représentante des parents d'élèves (tête de liste) pour son implication précieuse au niveau de l'école, qui laissera sa place l'an prochain.

6- Périscolaire:

Bonne nouvelle : le périscolaire ne déménagera pas pendant les travaux.

Dernièrement, il n'y a pas eu de problème de réservation contrairement aux autres périodes. Le système a changé : les familles ne sont plus en liste d'attente mais reçoivent un refus si le taux d'encadrement est atteint. Cela permet donc aux familles de s'organiser en amont. Attention cependant, les parents doivent vérifier dans leurs mails s'il y a eu validation ou pas.

Autre point de vigilance : à la sortie du périscolaire, il est demandé aux parents <u>seulement</u> de manipuler le portail et pas aux enfants. En effet, il est arrivé que des enfants sortent seuls sur la rue alors que leurs parents étaient encore dans l'enceinte du périscolaire. De la même façon, le matin, certains parents laissent leur enfant franchir seul le portail et ne les accompagnent pas jusqu'à la porte d'entrée du périscolaire comme indiqué dans le règlement.

7- Restaurant scolaire

Il est prévu de changer les chaises de la cantine pour les plus jeunes afin d'avoir des chaises plus ergonomiques.

Le prestataire sera prolongé d'un an afin de laisser le soin à la nouvelle équipe municipale de faire un nouvel appel d'offre.

Le restaurant scolaire sera réaménagé pour répondre à des normes d'hygiène : les plats en plastique seront remplacés par des plats inox. Cela implique donc de prévoir des rangements adaptés.

La Mairie est satisfaite car l'équipe se stabilise, ce qui facilite les plannings.

8- Suivi des demandes

Pas de questions des parents.

Le Conseil d'Ecole est clôturé à 22h.

Présidence du Conseil d'Ecole :	Secrétaire pour l'Ecole :	Secrétaire pour les parents élus :
Mme Deroche	Mme Ferré	M.Matelot.